

2009/1405 - Attribution de subventions d'un montant global de 15 100 € à des associations étudiantes et à des organismes de l'enseignement supérieur pour l'organisation de diverses manifestations. (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 04/05/2009, p. ?)

Rapporteur : M. ARRUE Jean-François

(Adopté.)